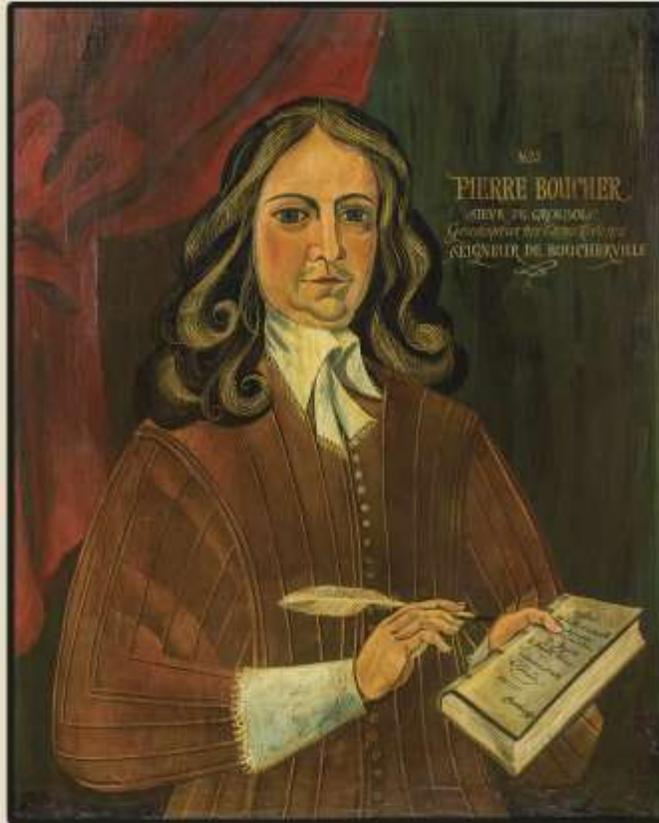


Suzanne Gibeau Carignan

PIERRE BOUCHER

1622-1717



Fondateur et seigneur de Boucherville
Personnage historique du Québec
Un héros à découvrir



« Pierre Boucher a été désigné personnage historique du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel par le ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, le 27 février 2017. »

Suzanne Gibeau Carignan

PIERRE BOUCHER

1622-1717

Fondateur et seigneur de Boucherville
Personnage historique du Québec
Un héros à découvrir

Brochure publiée à l'occasion de la commémoration
du
300^e anniversaire du décès de Pierre Boucher
et du
350^e anniversaire de la ville de Boucherville
en 2017

Société d'histoire des Îles-Percées
Boucherville

Infographie : Pascale Breton (CARTE-EN-IMAGE)

Graphisme : Yvon Provost, Pascale Breton

Peintures et illustrations : Yvon Provost, artiste peintre



© Société d'histoire des Îles-Percées
Tous droits réservés

Dépôt légal - 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-9817187-0-9 (Numérique, PDF)
ISBN 978-2-9807531-8-3 (Imprimé)

Cette brochure a été réalisée grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Boucherville et le ministère de la Culture et des Communications. Ce projet bénéficie également de la participation financière du gouvernement du Canada.

Québec 

Canada 

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CORPORATION DES FÊTES 2017 DE BOUCHERVILLE

Boucherville entreprend de célébrer ses 350 ans et de commémorer le 300^e anniversaire de la mort de son fondateur, Pierre Boucher. Par-delà les festivités stimulantes et nombreuses prévues, 2017 est marquée par un profond souhait que la communauté bouchervilloise partage le sens de son histoire pour mieux comprendre ce que nous sommes et ce que nous pouvons devenir.

Avril 2017 est consacré à une page importante de notre histoire collective, celle de découvrir Pierre Boucher sous différentes facettes et lors d'une dizaine d'événements. La brochure illustrée qui lui est consacrée représente le fil conducteur de cette quête remplie d'émotions et de surprises.

Les nombreuses implications de Pierre Boucher ont contribué à sauver la Nouvelle-France. Mais, par-delà sa compétence et son aptitude à régler des situations complexes, c'est sa vision, sa philosophie sereine de la vie, ses valeurs morales, le sens profond qu'il voulait que ses concitoyens donnent à leur vie, son humanité, sa capacité **d'entreprendre toute action en équipe, avec courage, ténacité et modestie, l'importance de la famille au cœur de toutes ses décisions**, le respect et l'affection que chacun lui portait, qui en font ce grand personnage à connaître et admirer, et à citer en exemple aux générations futures.

Vous aurez assurément un grand plaisir à lire cette fascinante histoire. Bonne lecture!



Florence Junca- Adenot

MOT DU MAIRE

Chères Bouchervilloises, chers Bouchervillois,

Pour la ville de Boucherville, Pierre Boucher est un personnage marquant qui a porté plusieurs chapeaux : soldat, interprète, écrivain, gouverneur de Trois-Rivières, ambassadeur et, finalement, fondateur de la municipalité en 1667. Grand propriétaire de terres et premier urbaniste de notre cité, il a pendant les cinquante dernières années **de sa vie, avec son épouse Jeanne Crevier, établi les fondements d'une seigneurie modèle.**

Nous avons raison d'être fiers de cet homme qui a, non seulement marqué l'histoire de Boucherville, mais aussi celle de Trois-Rivières et de la Nouvelle-France. Il va sans dire que Boucherville a profité de l'expérience de cet homme qui a d'ailleurs poursuivi différentes actions afin d'assurer qu'elle se développe de façon harmonieuse.

À titre de maire de la municipalité, quotidiennement, je suis témoin du sentiment d'appartenance qu'ont les citoyens envers leur ville. Au fil des ans et 350 ans plus tard, la municipalité est plus vivante que jamais. Le 350^e anniversaire de fondation de la municipalité ainsi que le 300^e anniversaire du décès de son fondateur, Pierre Boucher, marqueront de manière symbolique les festivités. Ces célébrations réjouiront également le cœur et l'imaginaire des citoyens et des visiteurs.

En terminant, cette brochure, qui est distribuée dans tous les foyers bouchervillois, permettra d'en apprendre davantage sur le fondateur de la municipalité et de mettre en valeur l'importance de ce personnage historique.

Le conseil municipal se joint à moi pour remercier et féliciter Suzanne Gibeau Carignan et la Société d'histoire des Îles-Percées pour la production de cette remarquable brochure historique et aussi pour souhaiter à toutes les Bouchervilloises et à tous les Bouchervillois, un bon 350^e.

Bonne lecture!



Jean Martel

Avant-propos

Lorsque Madame Florence-Junca Adenot, présidente de la Corporation des fêtes 2017 de Boucherville, m'a approchée afin de produire une brochure sur Pierre Boucher, je n'ai pas hésité à accepter, car je voue depuis longtemps une très grande admiration à notre fondateur.

Ce projet cadre parfaitement avec la mission de la Société d'histoire des Îles-Percées dont je suis membre depuis 25 ans, et présidente depuis plus de dix ans. Au fil des ans, mes nombreuses lectures m'ont amenée à découvrir et à apprécier Pierre Boucher. Ce personnage, méconnu de plusieurs, a joué un rôle primordial dans le développement et la survie de la Nouvelle-France. C'est toujours un plaisir pour moi de le faire connaître lors de visites guidées ou lors de présentations historiques dans les écoles.

Cette brochure résume les faits marquants de la vie de Pierre Boucher, de sa carrière et du développement de sa seigneurie des Îles Percées qu'il nomme Boucherville. Elle a pour but de rendre hommage à ce héros au parcours remarquable et exemplaire.

J'aimerais exprimer toute ma gratitude envers madame Florence Junca-Adenot et envers notre maire Jean Martel pour la confiance témoignée et le soutien offert dans le cadre de la production de cette brochure. Je tiens également à remercier madame Denyse Journault, de la Corporation des fêtes 2017 de Boucherville, pour la relecture et ses judicieux conseils.

Je veux souligner l'apport de monsieur Yvon Provost, artiste-peintre et graphiste bouchervillois, qui a rehaussé par ses oeuvres la qualité visuelle de la brochure. Merci aussi à monsieur Michel Ganivet, président de Perche-Canada, d'avoir partagé quelques photos.

Je souhaite également manifester ma reconnaissance à mesdames Huguette Ducharme, Michelle Roy et Denise Vallée ainsi qu'à monsieur Michel Gagné, membres de la Société d'histoire, pour leur précieuse collaboration. En terminant, je ne peux passer sous silence l'implication de mon mari et complice Maurice Carignan, qui a entre autres coordonné le travail d'édition; sa confiance et son soutien m'ont accompagnée tout au long de ce projet.

Bonne lecture!



Suzanne Gibeau Carignan

PIERRE BOUCHER en France

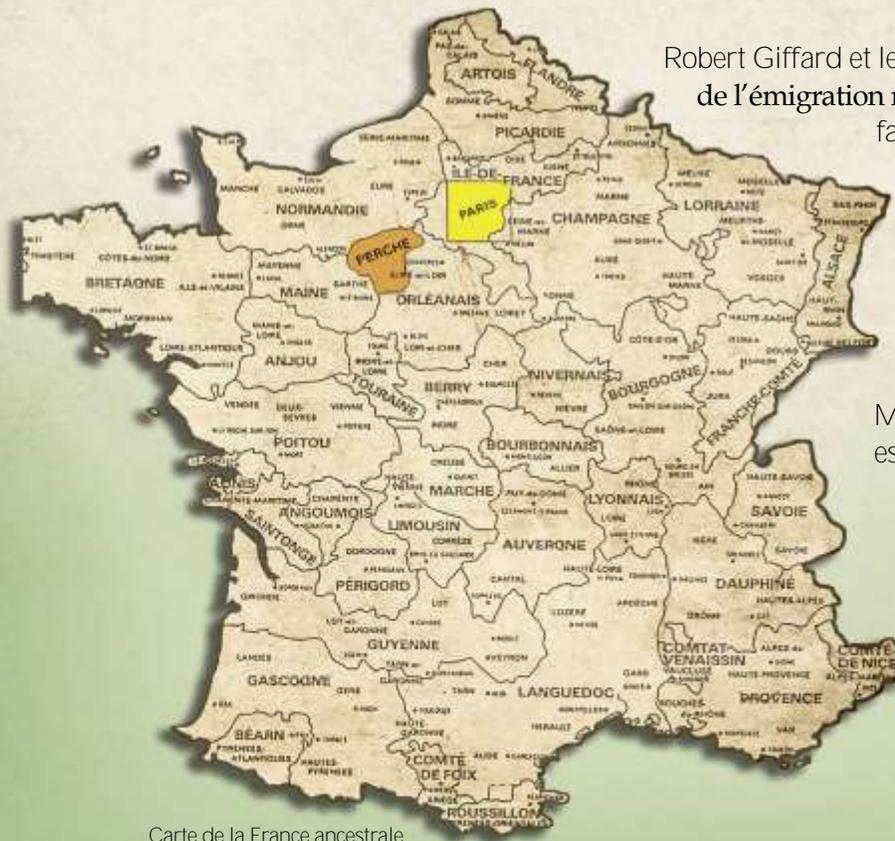
Soldat, interprète,
gouverneur, ambassadeur,
juge royal, écrivain,
fondateur et seigneur
de Boucherville

Pierre Boucher naît à Mortagne-au-Perche,
France, le 1^{er} août 1622; il est baptisé le jour
même à l'église Notre-Dame.

Mortagne-au-Perche est une commune
française, située dans le département
de l'Orne en région Basse-Normandie,
à environ 160 km de Paris.



Église Notre-Dame, Société d'histoire des Île-Perçées
Collection : Suzanne Gibeau Carignan



Robert Giffard et les frères Juchereau sont les instigateurs
de l'émigration mortagnaise et percheronne. Plusieurs
familles proviennent de la région, entre
autres, les Boucher, Boulanger, Dion,
Giroux, Maheu, Paradis, Poisson,
Turgeon, Cloutier, Drouin et Guyon.

Mortagne, ancienne capitale du Perche,
est jumelée à Boucherville depuis 1967.

Selon la tradition populaire,
Mortagne-au-Perche est **l'un des plus
beaux bourgs de France.**

Carte de la France ancestrale
© Société de recherche historique Archiv-Histo

PIERRE BOUCHER en Nouvelle-France

Il faut à nos ancêtres une forte dose de courage pour entreprendre, au péril de leur vie, la traversée de l'Atlantique sur d'inconfortables bateaux. Ils partent souvent en groupe, ce qui est plus rassurant, créant une solidarité essentielle pour subsister dans ce pays au climat rigoureux.

La promesse de devenir propriétaires de grandes terres, après une période de trois ans, est un argument qui n'est certainement pas étranger à la décision de tout quitter sur le vieux continent pour s'établir en famille en Nouvelle-France.



© Yvon Provost, La traversée, acrylique sur toile, 2014



Pierre Boucher a près de 13 ans **lorsqu'il arrive à Québec avec ses parents.**

Recrutés grâce au pouvoir de conviction de Robert Giffard, Gaspard Boucher et Nicole Lemaire (Lemère) vendent leurs biens pour venir en Nouvelle-France avec leurs enfants : Pierre (12 ans), Nicolas (9 ans), Marie (6 ans), Marguerite (3 ans). Madeleine, la cadette, est probablement née lors de la traversée. Ils arrivent à Québec en juillet 1635.

Gaspard, menuisier de métier, est immédiatement engagé par les Jésuites pour travailler à leur ferme de Notre-Dame-des-Anges, aux limites de Beauport. Les deux premières années, Pierre **aide ses parents aux travaux de la ferme. La famille s'adapte** peu à peu à sa nouvelle vie.

Léo Arbour, Pierre Boucher, bois de pin sculpté, 1946
Collection : Musée Pierre-Boucher
du Séminaire de Trois-Rivières

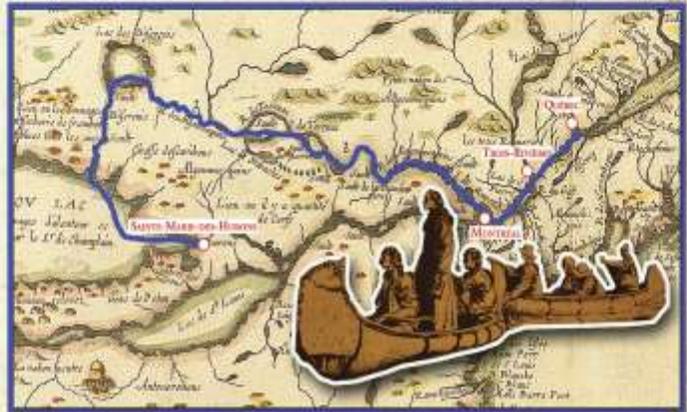
PIERRE BOUCHER en Huronie

En 1637, deux ans après son arrivée, Pierre Boucher accompagne les missionnaires jésuites en Huronie où il séjourne durant quatre ans comme aide et élève. Il s'imprègne de la foi et des valeurs transmises par ces religieux. Cette expérience lui permet également d'acquérir une solide formation, d'apprendre les langues de ces Autochtones et de comprendre la culture et les habitudes de ce peuple.

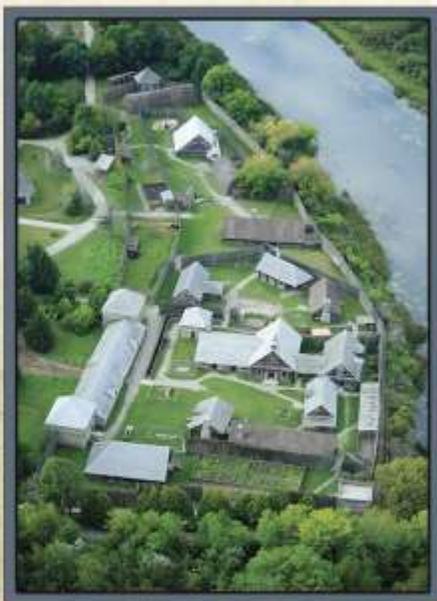
À partir de 1637, le père Jean de Brébeuf, supérieur de la mission, ouvre deux nouvelles résidences : l'une à Ossossané et l'autre à Téanaustayaé (Saint-Joseph II). En 1639, le père Jérôme Lalemant remplace le père Brébeuf à titre de supérieur.

Le 11 avril 1640, lors du soulèvement des Hurons qui accusent les Blancs de leur avoir apporté des maladies, Téanaustayaé est attaquée; Pierre Boucher est sérieusement blessé à un bras, les pères Brébeuf et Chaumonot sont battus et menacés du bûcher.

Devant ces menaces, le père Jérôme Lalemant décide, en accord avec le père Brébeuf, de faire de Sainte-Marie-au-Pays-des-Hurons (Midland, Ontario) un poste central où ils construisent un village fortifié. Pierre Boucher y demeure jusqu'en 1641.



Trajet parcouru par Pierre Boucher vers la Huronie en 1637
Photo : Perche-Canada



Sainte-Marie-aux-Pays-des-Hurons
Midland, Ontario

Cependant, les Jésuites ne sont pas au bout de leurs peines. En mars 1649, plusieurs centaines d'Iroquois détruisent les villages ouendats, de Saint-Louis et de Saint-Ignace, situés à l'est de Sainte-Marie. Les missionnaires jésuites Gabriel Lalemant, neveu de Jérôme, et Jean de Brébeuf sont capturés, torturés, puis tués. La situation devenue intenable pour les Français pousse le père Paul Ragueneau, troisième et dernier supérieur de la mission, à prendre une décision pénible : il met lui-même le feu à la mission en juin 1649.

Pierre Boucher respecte énormément le père Brébeuf qu'il vénère comme un saint. Après son martyre, il ne cessera de lui confier, en pensée, ses plus chères entreprises. Les saints martyrs canadiens sont canonisés en 1930. Des fouilles archéologiques effectuées à partir de 1941 conduisent à la reconstruction du site Sainte-Marie-au-Pays-des-Hurons en 1967.

PIERRE BOUCHER, soldat et interprète

Pierre Boucher est de retour à Québec en 1641, après avoir vécu quatre ans en Huronie. Il travaille auprès de Charles-Jacques Huault de Montmagny, gouverneur de la colonie, comme soldat de la garnison de la ville de Québec, mais surtout comme interprète et agent de liaison entre les Français et les Autochtones. À ce titre, il participe à tous les pourparlers des autorités avec ces derniers. **Il accompagne le gouverneur partout dans ses expéditions et rend d'immenses services, ce qui lui vaut d'obtenir le grade de caporal, puis celui de sergent.**

En 1644, Pierre Boucher est nommé interprète officiel et commis au fort alors nommé « des » Trois-Rivières. **L'année suivante, il s'y installe en permanence. Peu de temps après sa nomination, ses parents, ayant reçu une concession à Trois-Rivières, quittent la ferme des Jésuites pour rejoindre leur fils et d'autres parents. Dans ses mémoires, Pierre Boucher relate différents combats auxquels il a participé, entre autres à la rivière Richelieu en 1643, au lac Saint-Pierre en 1645 et au fort de la rivière Puante (Bécancour) en 1646.**



Alfred Laliberté et R. Jaffrey
Pierre Boucher, bronze, 1934
Collection : Musée Pierre-Boucher
du Séminaire de Trois-Rivières

En 1648-1649, la colonie française est de plus en plus **menacée et l'on compte sur le fort de Trois-Rivières pour empêcher l'ennemi de se rendre jusqu'à Québec.**

Le gouverneur, Jacques Leneuf de la Poterie, s'absente souvent pour ses affaires. Pierre Boucher est nommé commis en chef avec le mandat de « fortifier » le fort.

En 1648, Louis d'Ailleboust de Coulonge remplace Montmagny à titre de gouverneur provisoire de la Nouvelle-France. Lors de sa visite à Trois-Rivières, il constate que Pierre Boucher est le chef officieux de la bourgade; il le nomme capitaine et le charge de préparer un plan de défense, **ce que Pierre Boucher s'empresse de faire.** En 1651, il est officiellement confirmé dans ses fonctions.

PIERRE BOUCHER et MARIE CHRÉTIENNE, premier mariage

Pierre Boucher est épris de la vie aventureuse et aime ce pays où il a grandi. Résolu à s'y établir, il veut fonder une famille. Il croit sincèrement à la possibilité de créer un peuple nouveau par l'alliance de Français et d'Autochtones. Il fait la connaissance d'une jeune Huronne, Marie (ouébadinoukoué) dite Chrestienne alors nommée Marie Chrétienne. Mère Marie de l'Incarnation la considérait comme l'une des meilleures élèves du couvent des Ursulines; elle parle bien le français et elle sait lire et écrire.



Lawrence R. Batchelor

Premières religieuses ursulines avec des étudiantes indiennes à Québec, aquarelle, vers 1931, Bibliothèque et Archives Canada

Le 17 janvier 1649, en présence de Gaspard Boucher et Nicole Lemaire, ses père et mère ainsi que de plusieurs parents et amis, Pierre Boucher et Marie Chrétienne, tous deux de Trois-Rivières, signent devant le notaire Guillaume Audouart une promesse de mariage.

Le contrat de mariage stipule que les époux s'unissent en communauté de biens et nous apprend que Marie Chrétienne reçoit une dot de 300 livres des Ursulines, donnée par madame de Brete. Les pères jésuites, y ajoutent une somme de 200 livres. La cérémonie religieuse a lieu le 8 avril suivant.

Cependant, le mariage est de courte durée. Marie donne naissance à un fils prénommé Jacques, baptisé le 11 décembre de la même année. Malheureusement, l'enfant décède au berceau et Marie Chrétienne s'éteindra peu de temps après. À ce jour, nous n'avons pas trouvé les actes de sépulture.

PIERRE BOUCHER et JEANNE CREVIER, second mariage

Veuf depuis trois ans, Pierre Boucher décide de fonder un second foyer. Il choisit Jeanne Crevier. Née vers 1636 (selon les recensements de 1666 et 1681), elle est la fille du pionnier Christophe Crevier de La Meslée, boulanger, et de Jeanne Evard (Énard), tous deux originaires de Rouen. La famille Crevier s'établit à Trois-Rivières en 1639, y demeure trois ans, retourne en France, puis revient vers 1650 et s'installe rue Grande-Allée, à Québec. Jeanne Crevier est l'aînée de dix enfants; elle a deux sœurs et sept frères. Le contrat de mariage est signé à Québec, le 5 juillet 1652, et elle épouse Pierre Boucher le 9 juillet. Le couple s'installe à Trois-Rivières.

Jeanne Crevier n'est pas seulement confinée aux tâches domestiques. Selon une étude du régime seigneurial, publiée par Benoît Grenier en 2012, « certaines seigneures jouent un rôle de premier plan dans la gestion de leur fief ».

« À Boucherville, Jeanne Crevier, épouse du seigneur et fondateur Pierre Boucher, continuera à administrer ses terres jusqu'à un âge très avancé, bien qu'à la mort de son époux leur fils aîné ait déjà la soixantaine. Avant même la mort de son mari, lui-même décédé à un âge très avancé, on la qualifiait dans les documents de dame et maîtresse de Boucherville, une désignation peu commune. L'héritier avait été absent durant de longues périodes, obligeant sa mère à demeurer aux commandes. »



À gauche : Monument à Jeanne Crevier, cofondatrice. Société du patrimoine de Boucherville, 1992

À droite : Monument à Pierre Boucher, fondateur. Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, 1978

Photo : Jean Ross, 2003

Collection : Société d'histoire des Îles-Percées

PIERRE BOUCHER et JEANNE CREVIER, leur famille

Quinze enfants naissent de cette union

1653	Pierre Boucher de Boucherville	1668	René Boucher de La Perrière
1655	Marie-Ursule Boucher	1670	Jeanne Boucher
1656	Lambert Boucher de Grandpré	1670	Louise Boucher
1659	Ignace Boucher de Grosbois	1672	Nicolas-Michel Boucher
1661	Madeleine Boucher	1673	Jean-Baptiste Boucher de Niverville
1663	Marguerite Boucher	1673	Jacques Boucher de Montizambert
1665	Philippe Boucher	1676	Geneviève Boucher (Mère Saint-Pierre)
1667	Jean Boucher de Montbrun		

Les lettres de noblesse reçues par Pierre Boucher lui permettent, selon la tradition, de **s'attribuer, ainsi qu'à ses fils, un nom additionnel, lié par la particule nobiliaire « de »**, la plupart inspirés du terroir percheron. Mis à part ses deux fils devenus prêtres, ils formeront les familles : de Boucherville, de Grandpré, de Grosbois, de Montbrun, de **La Perrière, de Niverville et de Montizambert**. **Les filles s'allieront aux Gaultier de Varennes, Legardeur de Tilly, Daneau de Muy et Sabrevois.**

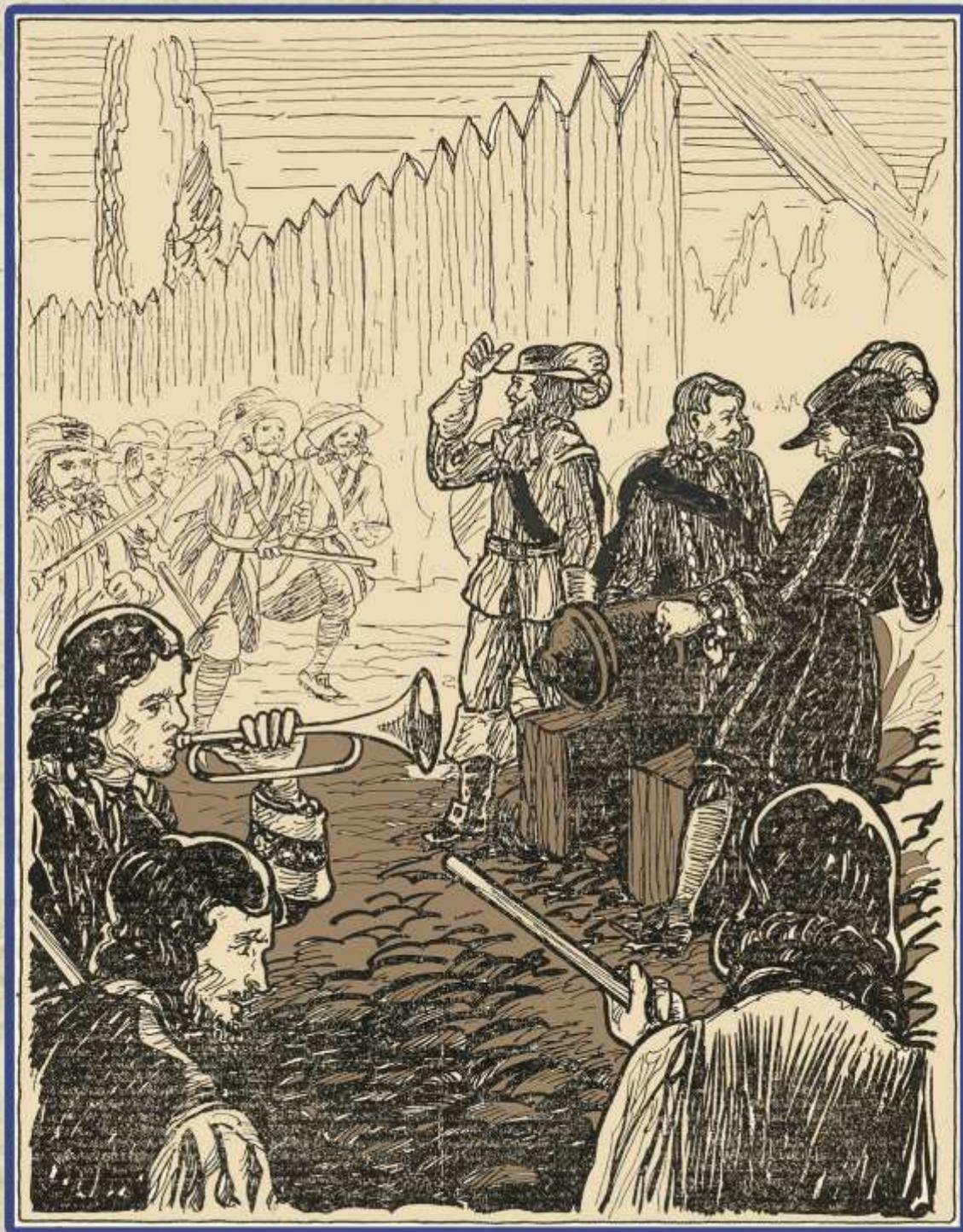
Par le jeu des alliances, la branche Montizambert deviendra anglophone et protestante **après la cession de 1763. Une autre lignée, les de Montbrun, gagnera l'Illinois et s'illustre dans les domaines politique, militaire et médical. D'autres descendants iront s'établir dans l'Ouest canadien, à l'île Maurice, aux Antilles, au Brésil, en Louisiane et en France.**

Pierre Boucher et Jeanne Crevier ont pleuré la perte de cinq de leurs enfants, dont **Jacques Boucher de Montizambert qui, à l'âge de 14 ans, est tué lors d'un accident de chasse.** Jean-Baptiste Boucher de Niverville, en mémoire de son frère jumeau, donne à son troisième fils, Pierre-Louis, le nom de Montizambert.

Dans ses mémoires Pierre Boucher écrira avec fierté
« Ma famille est belle... j'ai eu neuf garçons... et aussi six filles... ».

La famille occupe une place importante dans sa vie. Les raisons pour lesquelles il démissionne de son poste de gouverneur pour fonder et développer sa seigneurie ainsi que son testament spirituel le démontrent.

Le siège de Trois-Rivières



Société Saint-Jean-Baptiste des Trois-Rivières, Fastes Trifluviens, 1931

PIERRE BOUCHER, le siège de Trois-Rivières Victoire inespérée et déterminante

En 1653, devant se rendre à Québec, monsieur de La Poterie, gouverneur de Trois-Rivières, confie le commandement du fort à Pierre Boucher. Au sommet de la menace iroquoise qui décime la colonie, le poste est attaqué. Après avoir massacré les animaux, brûlé les moissons et les bâtiments qui se trouvent à l'extérieur de la palissade, les Iroquois encerclent le fort. **Pierre Boucher, doté d'une bravoure exceptionnelle, se comporte en véritable héros. Pendant neuf jours, avec seulement 46 hommes, la plupart adolescents et vieillards, il résiste aux attaques de quelque 600 Iroquois qui demandent finalement à parler de paix. Redoutant un piège et évitant de montrer la faiblesse de ses effectifs à l'ennemi, Pierre Boucher se rend hors de l'enceinte pour parlementer. Habile négociateur, il conserve le poste de Trois-Rivières et amène même les Iroquois à signer, à Québec, un traité avantageux pour la colonie.**

Lorsqu'il apprit cette victoire inespérée, le gouverneur de la Nouvelle-France, Jean de Lauson, s'adresse à Pierre Boucher en ces termes :
« Ah! Que vous avez eu de bonheur d'avoir si bien conservé votre poste!
Car si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu. »

PIERRE BOUCHER, gouverneur de Trois-Rivières (1653-1658) et (1662-1667)

En reconnaissance de cet exploit, monsieur de Lauson lui confie les « provisions » (la charge) de lieutenant civil et criminel du poste fortifié qu'il a si bien défendu. **Il le nomme, en 1654, gouverneur de Trois-Rivières, fonction qu'il occupait par intérim l'année précédente.**

En 1657, afin de pouvoir développer son fief Sainte-Marie, au Cap-de-la-Madeleine, obtenu en 1649, Pierre Boucher demande à être relevé de ses fonctions, ce qui lui est difficilement accordé.

Cependant, la victoire de 1653 ne suffit pas à apaiser les Iroquois. Durant les années 1660 et 1661, les attaques se multiplient et sont particulièrement dévastatrices.

Le baron Pierre du Bois d'Avaugour, gouverneur de la Nouvelle-France, arrive à Québec, en août 1661, et se rend vite compte de l'état déplorable de la colonie. Les Canadiens se sentent abandonnés par la France engagée dans ses guerres continentales. La Nouvelle-France est menacée par les attaques constantes des Iroquois, et sa faible population n'est pas en mesure de se défendre adéquatement. C'est alors que le baron d'Avaugour, d'un commun accord avec les Jésuites et les notables, choisit Pierre Boucher comme émissaire auprès du roi Louis XIV, afin de lui exposer la détresse de la colonie et le prier d'intervenir pour la sauver.



PIERRE BOUCHER, ambassadeur



Le 19 septembre 1661, un mois avant son départ pour la France, en reconnaissance de sa victoire inespérée et déterminante lors du siège de Trois-Rivières, Pierre Boucher est honoré. Il reçoit des lettres de noblesse envoyées par Isaac de Pas marquis de Feuquières, vice-roi de l'Amérique, à la recommandation de Jean de Lauson, ancien gouverneur. Il est le deuxième habitant de la Nouvelle-France à recevoir cet honneur, le premier étant Robert Giffard. Pierre Boucher prend le titre de sieur de Grosbois.

Il s'embarque pour la France le 22 octobre, porteur des dépêches du gouverneur dont des lettres importantes pour le prince de Condé. Pierre Boucher apporte également des lettres des Jésuites du Canada, ce qui lui permet de rencontrer son vieil ami le père Paul Le Jeune, procureur des Jésuites à Paris.



Charles Le Brun, Louis XIV, 1661
Photo : Wikimedia Commons

Pierre Boucher est bien accueilli en France. Les nombreux services qu'il a rendus, et plus particulièrement sa défense du poste de Trois-Rivières, lui ont mérité son anoblissement et lui ont valu une notoriété indéniable. Sa connaissance de la colonie, son expérience ainsi que son courage et son patriotisme touchent Sa Majesté le roi Louis XIV. Dans ses mémoires rédigées en 1695, Pierre Boucher résume très sobrement sa rencontre avec le jeune roi :

« J'eus l'honneur de parler au Roy, qui m'interrogea sur l'estat du Pays, dont je luy rendis un fidelle compte, et Sa Majesté me promit qu'elle secoureroit le pays et le prendroit sous sa protection; ce qu'elle a fait. »



Philippe De Champaigne, Colbert, 1655
Photo : Wikimedia Commons

Avant son départ, le ministre Colbert lui demande un rapport écrit sur les richesses du Canada et les raisons **de conserver ce pays sous l'égide française.**

Le 15 juillet 1662, Pierre Boucher part de La Rochelle. Pour son voyage de retour, le roi met à sa disposition **deux vaisseaux, l'Aigle d'or et le Saint-Jean-Baptiste**, ainsi que 100 soldats, des vivres et des munitions. Durant son séjour en France, il a recruté à ses frais « 100 hommes de **travail** » **afin d'aider les habitants de la colonie.** La traversée pénible **s'avère beaucoup plus longue que prévue et les passagers souffrent de la faim et de la soif.** Une soixantaine **d'hommes trouvent la mort dont 33 de ses propres** recrues. Les voyageurs accostent enfin à Québec le 28 octobre.



Dès son arrivée, Pierre Boucher rencontre le baron d'Avaugour qui lui redonne la charge de gouverneur de Trois-Rivières, ce qui sera confirmé par le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, Saffray de Mézy. En novembre 1663, le Conseil souverain le nomme juge royal.

Le succès de son ambassade est déterminant et marque un tournant important dans l'histoire de notre pays. Sa démarche, facilitée et appuyée par monsieur d'Argenson, le père Paul Le Jeune et M^{gr} de Laval, porte ses fruits. Sa présence au milieu des personnes les plus influentes du royaume a suscité beaucoup de **curiosité et d'intérêt pour la colonie.**

Le roi, attentif à ses paroles, décide en 1663 de transformer la Nouvelle-France en colonie sous son autorité. Il abolit la Compagnie des Cent-Associés, qui détenait des pouvoirs seigneuriaux depuis 1627, **et décide de prendre en charge l'administration civile et criminelle.** Pour pallier le manque de femmes en Nouvelle-France, le roi demande à Jean-Baptiste Colbert **d'administrer le recrutement de « filles à marier ».** Marguerite Bourgeois les nommera plus tard « Filles du Roy ».

Les Filles du roi (ou « Filles du Roy » selon la graphie de l'époque)

En 1663, le roi envoie en Nouvelle-France un premier groupe de 36 filles à marier. À cette époque, dans la colonie, on compte une femme pour six hommes en âge de se marier. Pour favoriser **l'immigration féminine**, le roi défraie pour ces dernières le coût de la traversée et fournit quelques biens essentiels.

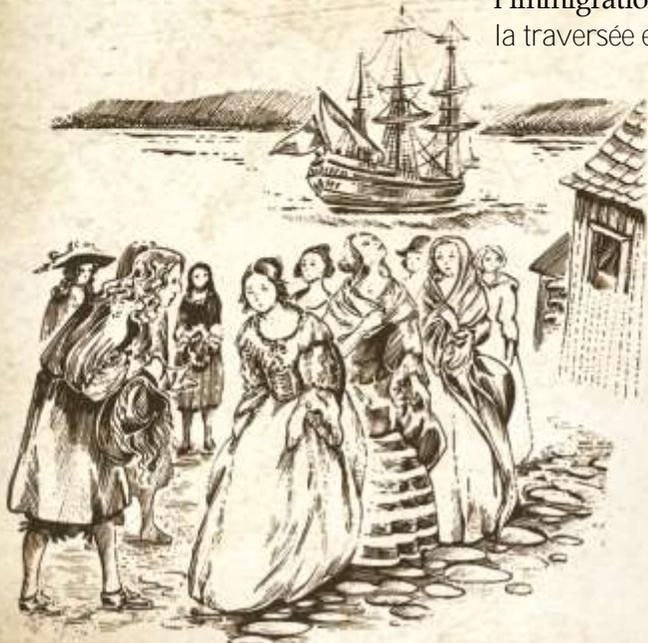


Illustration : Adéline Lamarre, dans Josée Ouimet
Jean-Talon intendant en Nouvelle-France
Collection : Bonjour l'Histoire-Isatis, 2014

C'est une richesse pour ces femmes, dont la plupart sont pauvres et orphelines. Sans avenir en France, elles sont assurées de trouver un mari et de bâtir une vie plus intéressante en Nouvelle-France. Entre 1663 et 1673, selon l'étude la plus récente d'Yves Landry, **764 femmes viennent s'établir en Nouvelle-France.** Vingt-sept d'entre elles ont habité Boucherville, dont treize ont épousé, en premières ou en secondes noces, onze de nos premiers concessionnaires. La venue des Filles du roi est un fait historique important **puisqu'il a donné le véritable** envol au peuplement de la colonie.



Afin de rétablir la vérité sur les rumeurs de libertinage des filles à marier venues en Nouvelle-France, les décrivant comme des filles de mauvaise vie, Pierre Boucher écrit ce qui suit :

« Il n'est pas vray qu'il vienne icy de ces sortes de filles, et ceux qui en parlent de la façon se son grandement mépris, et ont pris les I sles de Saint-Christophe et de la Martinique pour la Nouvelle-France : s'il en vient icy, on ne les connoit point pour telles : car avant de les embarquer, il faut qu'il y a quelques-uns de leurs parents ou amis qui assurent qu'elles ont toujours esté sages : si par hasard il s'en trouve quelques-unes de celles qui viennent, qui soient décriées, ou que pendant la traversée elles ayent eu le bruit de se mal comporter, *on les renvoye en France* ».

PIERRE BOUCHER, écrivain

Depuis son retour de France, en réponse à la demande de Colbert, Pierre Boucher rédige son mémoire sur le Canada intitulé *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du Pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada*. Ce manuscrit, publié à Paris en 1664, est considéré comme un classique de la littérature coloniale.

« Écrite en style direct, savoureux, souvent enthousiaste, l'*Histoire véritable...* reste la description la plus complète, la plus ramassée que l'on eût encore faite de la Nouvelle-France », faisait observer Lionel Groulx dans son livre *Histoire du Canada français*.

Dans son mémoire, Pierre Boucher aborde les sujets suivants :

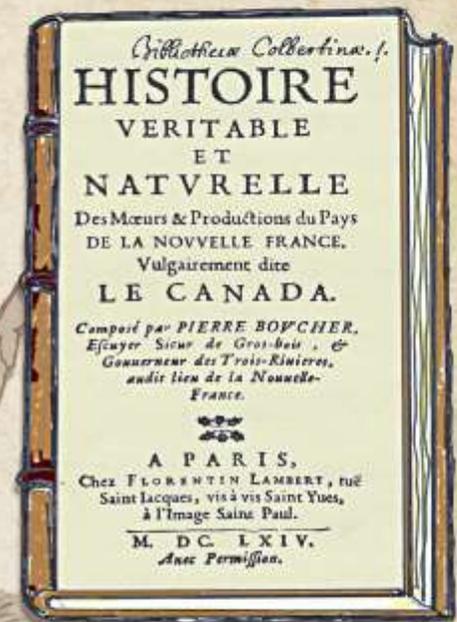
- La Nouvelle-France en général
- La ville de Québec et quelques autres lieux
- Les terres qu'il connaît
- Les arbres qui croissent en Nouvelle-France
- Les animaux qui se voient en Nouvelle-France
- Les oiseaux
- Les poissons qui se trouvent dans le grand fleuve Saint-Laurent, dans les lacs et les rivières
- Les différents grains apportés d'Europe, qui croissent en ce pays
- Les sauvages de la Nouvelle-France et leur façon de vivre, la manière dont ils font la guerre et la façon qu'ils traitent les prisonniers de guerre

Pour terminer, Pierre Boucher répond aux questions qui lui ont été posées lorsqu'il était en France.

Malgré les quelques inconvénients, dont la menace constante des Iroquois, les rigueurs de l'hiver et les maringouins, ce volume se veut rassurant. Pierre Boucher raconte la « véritable » façon de vivre en ce pays et répond ainsi aux rumeurs négatives qui circulaient en France. Il souhaite attirer de nouveaux colons pour favoriser le développement de la Nouvelle-France, dont il connaît les richesses.

Cette même année, Pierre Boucher démissionne de sa fonction de juge royal. On peut présumer de l'un des motifs qui l'ont incité à prendre cette décision : sa belle-mère, Jeanne Evard Crevier et plusieurs membres de sa belle-famille pratiquent le trafic des fourrures avec les Autochtones en échange de boissons enivrantes, ce qui est illégal.

C'est aussi en 1664 que monsieur de Lauson lui concède la seigneurie des Îles Percées que Pierre Boucher appellera Boucherville.



Le régiment de Carignan-Salières

L'un des effets positifs de son ambassade en France et de son livre est l'envoi, en 1665, de quelque 1 200 soldats des troupes du régiment de Carignan-Salières, dirigé par le marquis Alexandre de Prouville de Tracy, dont le but est d'établir la paix avec les Iroquois. Ce régiment est le résultat de la fusion de celui de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, et de celui d'Henri Chastelard de Salière. Cette même année marque l'arrivée de Jean Talon, premier intendant de la Nouvelle-France. L'arrivée massive de soldats incite les Iroquois à signer un traité de paix, le 8 juillet 1667.

En 1668, une fois leur mission accomplie et dans le but de favoriser le peuplement de la Nouvelle-France, le roi Louis XIV offre aux soldats de s'y établir. Il leur concède des terres le long du fleuve Saint-Laurent. Environ 400 d'entre eux acceptent de s'installer à demeure. La plupart sont célibataires et en âge de se marier. La colonie connaît alors une période de paix d'une vingtaine d'années, qui favorise le développement des seigneuries et le peuplement de la Nouvelle-France. Entre 1669 et 1695, vingt-deux de ces soldats s'établiront à Boucherville.



Officiers et soldats du régiment de Carignan-Salières, 1665-1668
Illustration : © Francis Back, 1982

PIERRE BOUCHER, FONDATEUR et SEIGNEUR DE BOUCHERVILLE, 1667-1717

Libéré du cauchemar des guerres iroquoises, Pierre Boucher, âgé de 45 ans, commence la plus longue étape de sa vie. Il a déjà reçu quelques concessions en récompense de ses loyaux services dont :

- ▶ Sainte-Marie, Cap-de-la-Madeleine
- ▶ De Grosbois, Yamachiche
- ▶ Saint-Joseph, près de Trois-Rivières
- ▶ Saint-François-du-Lac, Yamaska
- ▶ Les Îles Percées, Boucherville

Son plus grand désir est de développer une seigneurie selon sa propre conception. En 1667, après le mariage de sa fille aînée Marie-Ursule avec le lieutenant René Gaultier de Varennes, Pierre Boucher démissionne de son poste de gouverneur de Trois-Rivières. Il recommande son gendre à ce poste. Il décide de mettre en valeur son patrimoine familial et de s'établir dans sa seigneurie des Îles Percées.

Des motifs puissants le poussent à s'y rendre, avant même de recevoir son acte de concession officiel. Les raisons qu'il énumère démontrent ses qualités de gentilhomme, de bon père de famille et de fervent chrétien.

Raisons qui m'engagent à établir ma seigneurie des Îles Percées, que j'ai nommée, Boucherville

1^{re} raison. - C'est pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'être à Dieu d'une façon toute particulière. Ainsi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour y venir habiter, si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en être bientôt chassée.

2^e raison. - C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de la bagatelle, et aussi pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut et à celui de ma famille.

3^e raison. - C'est pour tâcher d'amasser quelque bien par les voies les plus légitimes qui se puissent trouver afin de faire subsister ma famille, pour instruire mes enfants en la vertu, la vie civile et les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera, et ensuite les pourvoir chacun dans sa condition.

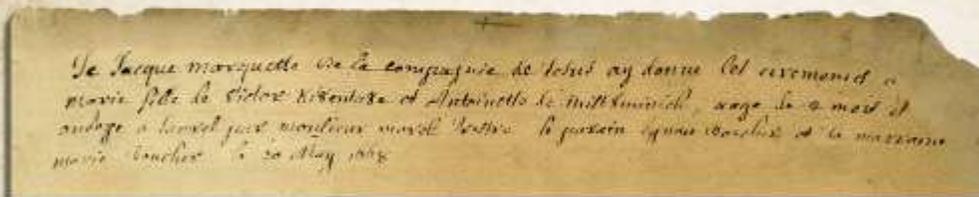
4^e raison. - Comme c'est un lieu fort avantageux tant pour les grains que pour les nourritures, et que ce serait dommage qu'il demeurât inutile, d'autant que cela est capable de mettre bien des pauvres gens à leur aise, ce qui ne se peut faire si quelqu'un ne commence; - cette terre m'appartenant, je crois que Dieu demande de moi que j'aie au plus tôt l'établir. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est la connaissance que j'ai que cela sera utile au public et aux particuliers.

5^e raison. - C'est qu'il me semble que j'aurai plus de moyen de faire du bien au prochain, et d'assister les pauvres, que dans le poste où je suis, où mes revenus ne suffisent pas pour faire ce que je voudrais, ayant d'ailleurs une grande famille; ce qui fait que je n'ai à présent presque que le désir et la bonne volonté. Peut-être que dans la suite me trouverai-je en état d'exécuter les sentiments que Dieu me donne conformément à ce que j'ai vu pratiquer à un grand homme de bien; ce que je ne pourrais faire demeurant ici.

Boucherville

Les débuts de la seigneurie

Dès 1667, confiant dans l'avenir, et avant même de recevoir son acte de concession officiel, Pierre Boucher planifie l'établissement de sa seigneurie. L'année suivante, avec Joseph Huet dit Dulude, François Quintal, René Rémy, Denis Véronneau et Jean Vinet, il en entreprend le défrichement et on construit les premières demeures. Le 20 mai de cette même année, le père Jacque Marquette, jésuite, remonte le fleuve et s'arrête à la seigneurie des Îles Percées pour saluer la famille Boucher. À cette occasion, il célèbre le baptême d'une Autochtone.



Je Jacque Marquette de la compagnie de Jesus ay donne les ceremonies a Marie, fille de Victor Kibenta8e et Antoinette de Nuish8minich age de 2 mois et ondoye a Saurel par monsieur Morel prestre. Le parain Ignace Boucher et la marraine Marie Boucher. Le 20 May 1668

Ce premier acte écrit de la main du père Marquette, codécouvreur du Mississippi, serait unique en Amérique, pensent certains historiens. Ce manuscrit provenant des archives de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville ouvre le registre des baptêmes, des mariages et des sépultures. Dès lors, les missionnaires qui desservent également les seigneuries avoisinantes y enregistrent les premiers actes célébrés à Chambly, Longueuil, Varennes, Verchères et Contrecoeur.

Pierre Boucher veut prouver que l'agriculture est viable en Nouvelle-France. Il se fait lui-même défricheur et agriculteur. Il invite plusieurs Trifluviens à le suivre dans son entreprise. Dès 1669, la seigneurie fourmille d'activités. **Pierre Boucher et Jeanne Crevier accueillent de nouveaux colons dont Léger Baron,** Pierre Bourgery, Simon Caillouet, Antoine Delauné, Thomas Frérot, Robert Henry, Jean de Lafond, Lucas Loyseau, Jacques Ménard dit Lafontaine, Jean de Noyon et Joachim Reguindeau et quelques autres. Pierre Boucher leur concède officieusement des terrains le long du fleuve. Pierre Boucher fait également de sa seigneurie un centre d'élevage; il est l'un des seuls de son époque à s'orienter en ce sens.

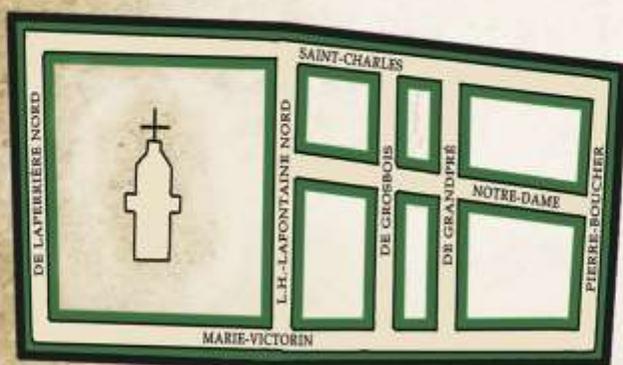


Illustration : © Yvon Provost, 2015

Dans le but d'assurer une défense plus efficace contre les incursions iroquoises, le seigneur fera du bourg une place fortifiée en l'entourant d'une palissade en bois. L'enceinte du fort renferme, entre autres, l'église, la maison seigneuriale, celles de colons et d'artisans. Elle correspondrait aujourd'hui à peu près au quadrilatère suivant : Marie-Victorin, De La Perrière Nord, Saint-Charles et Pierre-Boucher.

La fondation et le développement de la paroisse



Première église, 1670
Illustration : © Yvon Provost, 2015

En 1670, l'abbé Pierre de Caumont, missionnaire itinérant logeant la plupart du temps chez Pierre Boucher, propose la construction de la première église. Pierre Boucher réserve, à même son domaine, un terrain à cette fin et la première église, parfois qualifiée de chapelle, est bâtie. C'est un édifice en bois de 50 pieds sur 35 pieds. La donation du terrain, enregistrée quinze ans plus tard, inclut l'espace pour le cimetière et le premier presbytère qui sera construit en 1686.

La paroisse érigée en 1678, par M^{gr} de Laval, sous le vocable de la Sainte-Famille de Jésus-Marie-Joseph, accueille dix ans plus tard, son premier curé résident, Pierre-Rodolphe Guybert de la Saudrays. Comme les missionnaires précédents, le curé continue à desservir les seigneuries avoisinantes. L'érection canonique est décrétée en 1692.

En 1712, à la demande de M^{gr} de Saint-Vallier, le curé Claude Dauzat, sulpicien, fait construire sur le même site, une église en pierre de plus grande dimension. À cette époque, ce temple s'avère le plus grand entre Montréal et Trois-Rivières. L'érection civile est décrétée en 1722.



Deuxième église, 1712
Illustration : © Yvon Provost, 2015

En 1801, toujours sur le site donné par Pierre Boucher, l'église actuelle est construite selon les plans et devis du curé Pierre Conefroy. Elle a servi de modèle à plusieurs autres églises du Québec jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Incendiée en partie le 20 juin 1843, la paroisse confie sa reconstruction au sculpteur et architecte Louis-Thomas Berlinguet. L'église est restaurée en 1879. Classée monument historique en 1964, elle est restaurée à nouveau en 1969, puis de 2006 à 2016. Ces différentes restaurations lui ont permis de traverser le temps.

Entre 1671 et 1957, trois cent trente-sept personnes, dont le couple fondateur, ont le privilège d'être inhumées dans la crypte. L'église Sainte-Famille, située en bordure du fleuve Saint-Laurent, demeure un témoin privilégié de l'histoire de Boucherville.



Troisième église, 1801
Société d'histoire des Îles-Percées
Collection : Yvette Provost-Choquette

Les premières concessions

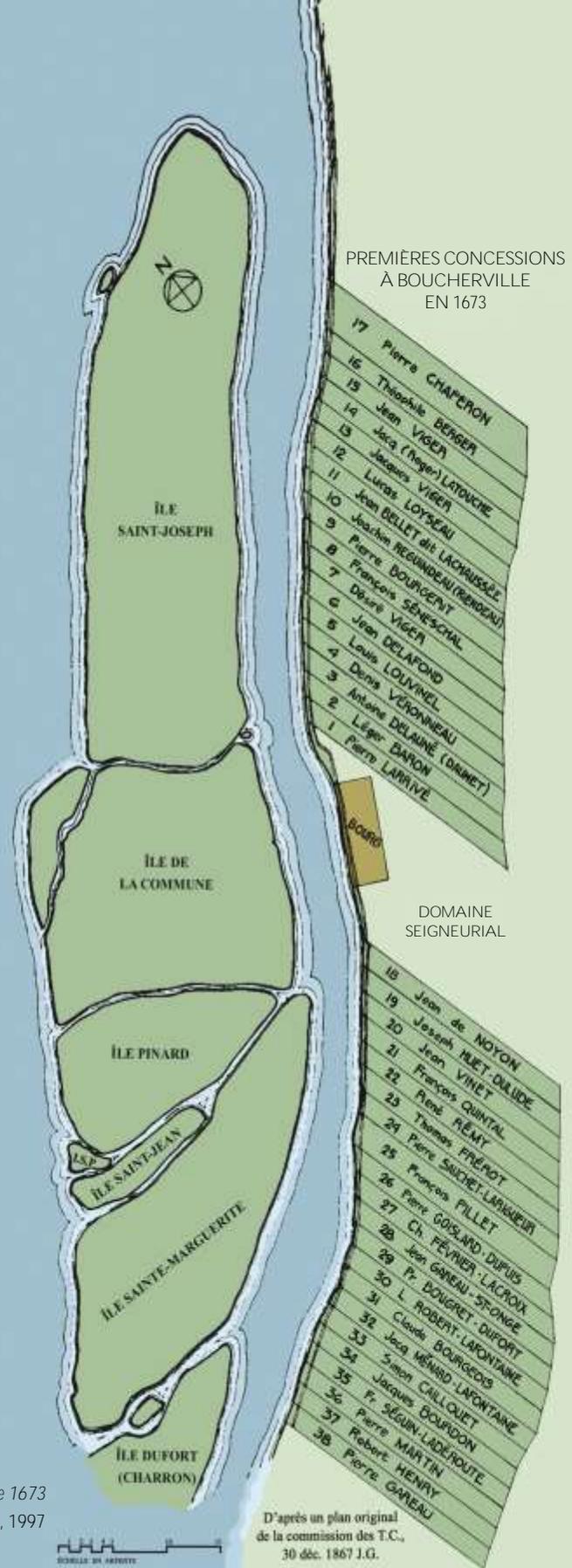
Le 3 novembre 1672, Pierre Boucher se voit confirmer officiellement par Jean Talon la possession de tous ses fiefs, même ceux où il n'a pas encore établi feu et lieu. Il est considéré comme l'un des plus grands propriétaires terriens de l'époque.

Le 4 avril 1673, Pierre Boucher réunit ses colons au manoir seigneurial afin de distribuer les 38 titres de concession préparés par le notaire Thomas Frérot. Les terres s'échelonnent de chaque côté du domaine seigneurial. Le même jour, il concède aussi 21 emplacements dans le bourg. Il veille à ce que ses censitaires exploitent bien leur concession. L'un des 38 concessionnaires, Pierre Martin, n'a jamais occupé la sienne; il demeure à Repentigny où le missionnaire Pierre de Caumont ira baptiser ses deux enfants. Ces actes sont enregistrés à Boucherville.

Pierre Boucher établit un système souple et équitable de développement basé sur l'entraide, la sécurité et la paix. Les droits seigneuriaux sont minimes puisqu'il cultive lui-même ses terres. L'année suivante, on dénombre déjà plusieurs artisans, dont Jean Denoyon, maître armurier et serrurier; François Quintal, tailleur; Louis Robert, cordonnier; François Pillet et Antoine Daunet, maîtres charpentiers; et François Séguin, tisserand.

Sa seigneurie attire l'attention des autorités et des voyageurs, suscite l'admiration, et devient un modèle en Nouvelle-France.

Illustration : Jean Gareau, extraite de *Pionniers de Boucherville 1673*
2^e édition, 1997



Le développement de sa seigneurie

Afin d'éviter que les ruminants des concessionnaires du premier rang causent des dommages dans les terres cultivées, Pierre Boucher leur cède l'île de la Commune en pâturage pour les bestiaux. Lors du recensement de 1681, la population composée de 39 familles compte 179 habitants. Environ 320 arpents de terre sont défrichés. La seigneurie de Boucherville est devenue en moins de 15 ans une seigneurie modèle. Elle est en tout point fidèle au plan que Pierre Boucher avait lui-même élaboré dans son mémoire à Colbert.

En 1686, Pierre Boucher signe un contrat pour la construction d'un premier moulin à vent semblable à celui du Cap de Varennes. Le premier meunier se nomme Pierre Senne dit Lapierre. En 1712, Pierre Boucher fait aussi construire un moulin à eau le long de la rivière Sabrevois, sur la terre de Pierre Huet dit Dulude, sur laquelle il s'était réservé un emplacement à cette fin.

À cette même époque, on assiste au début de l'enseignement. En 1689, monsieur Julien Beaussault, juge seigneurial à Boucherville, occupe aussi la fonction de maître d'école pour les garçons du village. En 1703 se termine la construction de la première école pour les filles. Le terrain est officiellement concédé par Pierre Boucher, en 1705, aux dames de la Congrégation de Notre-Dame dont la fondatrice est Marguerite Bourgeoys.



© Yvon Provost, Le Moulin, acrylique sur toile, 2014

La seigneurie progresse, l'organisation civile, religieuse et scolaire repose sur des bases solides. Le domaine rural est en plein essor et la relève est assurée.

En 1686, le gouverneur Denonville écrivait :

« C'est la famille qui a le mieux travaillé au bien de la colonie, n'ayant rien négligé de tout ce qui est nécessaire pour l'avancer. Le père a été l'un des premiers fondateurs de la colonie. Sa seigneurie est une des plus belles de ce pays. »

En 1696, l'intendant Bochart de Champigny écrivait :

« La seigneurie de Boucherville, où il y a un village clos de palissades, est une des plus belles terres et des plus riches de la colonie. »

En 1712, Gédéon de Catalogne, faisant le tour des seigneuries, déclare :

« Les habitants de Boucherville sont les plus à l'aise du gouvernement de Montréal. »

PIERRE BOUCHER, ses lettres de noblesse

Louis le Grand, avec ce discernement qui lui fit toujours choisir et récompenser les hommes de mérite, reconnut les héroïques services de M. Boucher en lui accordant, aux applaudissements des grands de sa cour, des lettres de noblesse. Nul ne les méritait mieux, et nul monarque ne pouvait en signer de plus honorifiques.

Le feu a détruit ce précieux document dans l'incendie du séminaire de Québec mais, pour la consolation de ses enfants, M. Boucher en obtint, en 1707, une autre copie que l'on conserve encore dans la famille.



... Les témoignages qui nous ont été rendus en l'année 1661, des services distingués que le Sieur Pierre Boucher, alors gouverneur des Trois-Rivières, nous avait rendus, dès l'année 1649, dans les emplois importants que nous lui avions confiés en la Nouvelle-France, et particulièrement dans celui de Gouverneur des Trois-Rivières, nous auraient engagé à lui donner des marques glorieuses de notre estime, en lui accordant des lettres d'anoblissement, pour lui et pour ses enfants, nés et à naître en loyal mariage; mais ces lettres ayant été brûlées dans l'incendie arrivé au séminaire de Québec, nous avons eu égard aux remontrances qu'il nous a faites, pour nous supplier de lui en faire expédier de nouvelles, en vertu desquelles il pût continuer de jouir, ainsi que sa postérité, des honneurs et des avantages qui sont réservés à la noblesse. À ces causes, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons par ces présentes signées de notre main, le dit Sieur Boucher et ses enfants nés et à naître en loyal mariage, anoblis et anoblissions et du titre de gentilshommes décorés et décorons, voulons et nous plaît qu'en tous lieux et endroits de notre royaume, et en tout pays soumis à notre domination, ils soient tenus et réputés nobles et gentilshommes, et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'écuyers et parvenir à tous les degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réservés à la noblesse, jouir et user de tous les honneurs, prééminences, franchises et exemptions dont jouissent les anciens nobles de notre royaume, tant qu'ils vivront noblement, tenir et posséder Fiefs et Seigneuries qu'il a, ou qu'il pourra acquérir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre sceau.

Donné à Versailles, le 17 juin de l'an de grâce 1707, et de notre règne le 59^e.

(Signé) Louis

Les adieux du Grand-Père Boucher

Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit :

Je donne mon âme à Dieu, mon corps à la terre. Je veux mourir dans la foi et religion Catholique, Apostolique et Romaine. Je laisse le peu de bien que j'ai à mes pauvres enfants, auxquels je recommande : 1° de prier Dieu pour le repos de mon âme; 2° d'avoir soin de payer ce qui se trouvera être dû lorsque je mourrai; 3° d'aimer et honorer leur bonne mère, de ne la chagriner en rien, la supporter et défendre contre tous ceux qui voudraient lui faire de la peine. Enfin, rendez-lui les devoirs de bons enfants et assurez-vous que Dieu vous récompensera. 4° Je vous recommande la paix, l'union et la concorde entre vous, et que l'intérêt ne soit jamais capable de mettre la moindre division entre vous. Ne vous amusez pas à écouter les rapports qui vous seront faits de vos frères et soeurs. Aimez-vous les uns et les autres, le tout dans la vue de Dieu, vous souvenant qu'il faudra tous faire ce que je fais, c'est-à-dire mourir et paraître devant Dieu pour y rendre compte de vos actions; ne faites donc rien dont vous ayez sujet de vous repentir.

Je ne vous laisse pas grand bien, mais le peu que je vous laisse est très bien acquis. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous en laisser davantage, je n'ai rien négligé pour cela, n'ayant fait aucune folle dépense, vous le savez tous; mais Dieu, qui est le maître, ne m'en a pas voulu donner davantage. Je vous laisse bien des personnes de rang, de distinction et d'honnêtes gens pour amis; je ne vous laisse aucun ennemi de ma part, que je sache. J'ai fait ce que j'ai pu pour vivre sans reproche, tâchez de faire de même. Obligez autant que vous pourrez tout le monde et ne désobligez personne, pourvu que Dieu n'y soit point offensé. Ayez toujours, mes chers enfants, la crainte du Seigneur devant les yeux et l'aimez de tout votre coeur.

C'est à vous, Ma CHÈRE FEMME, que je parle à présent :

Continuez d'aimer vos enfants, mais aimez-les également, comme j'ai fait, pour entretenir la paix et la concorde entre eux. Ce n'est pas que ceux qui nous témoignent le plus d'amour et qui ont le plus de respect, sans intérêt, ne méritent que nous les aimions davantage, mais il ne faut pas que cela paraisse aux yeux des autres; parce que ceux qui font moins leur devoir envers nous sont les moins vertueux et par conséquent plus capables de troubler la paix.

Demandez en particulier à Dieu qu'Il récompense ceux qui vous portent le plus de respect, et faites ce que vous pourrez en secret pour le reconnaître. Priez et faites prier pour ma pauvre âme. Vous savez combien je vous ai aimée et tous vos parents pour l'amour de vous. En écrivant ceci je m'examine sur le temps que nous avons vécu ensemble, mais ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée; mais en cela je n'y vois pas de mal, grâce au Seigneur.

Ensuite il s'adresse à chacun de ses enfants selon leur tempérament respectif...

PIERRE BOUCHER, son décès, sa succession



Joseph Dynes, Pierre Boucher
huile sur toile, XIXe siècle
Collection : Musée Pierre-Boucher
du Séminaire de Trois-Rivières

Pierre Boucher décède en son manoir le 19 avril 1717, à l'âge vénérable de 94 ans, 8 mois et 19 jours. Il aurait fêté son 65^e anniversaire de mariage le 9 juillet. Il a consacré 82 ans de sa vie à la Nouvelle-France. Il a vécu 20 ans sous Louis XIII, 73 ans sous Louis XIV et deux ans sous Louis XV. Il a connu les treize premiers gouverneurs et les sept premiers intendants **de son pays d'adoption.**

Outre sa femme, il laisse 10 enfants, 64 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants. La moitié de sa seigneurie passe à sa veuve; un quart à son fils aîné, Pierre Boucher de Boucherville; l'autre quart est divisé entre ses enfants. L'organisation civile, religieuse et scolaire repose sur des bases solides. Le domaine rural est en plein essor. Pierre Boucher est inhumé dans la crypte de l'église Sainte-Famille. Un extrait de son testament spirituel apparaît à la page 21.

Son épouse, Jeanne Crevier décède 10 ans plus tard. Elle est inhumée dans la crypte de l'église Sainte-Famille le 11 décembre 1727, à l'âge d'environ 96 ans (91 ans, selon les recensements). Sa part de la seigneurie passe à son fils aîné, Pierre Boucher de Boucherville.

Quatre seigneurs héréditaires poursuivront l'œuvre de Pierre Boucher jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Ils sont inhumés dans la crypte de l'église, ainsi que leur famille, sauf le dernier seigneur Pierre-Amable Boucher de Boucherville.

Pierre Boucher de Boucherville (1653-1740), seigneur de 1717 à 1740

Né à Trois-Rivières, décédé à Boucherville. **Premier seigneur de Montarville en 1710 (aujourd'hui Saint-Bruno-de-Montarville).** Il épouse Charlotte Denys en 1683 et ils auront 12 enfants. Trois de ses fils porteront les noms de Boucher de La Bruère, Boucher de La Broquerie et Boucher de Montarville.

François-Pierre Boucher de Boucherville (1689-1767), seigneur de 1740 à 1767

Né et décédé à Boucherville. Il épouse Marguerite Raimbault en 1731 et 10 enfants naîtront de cette union. Son fils aîné décède célibataire à la bataille de Sainte-Foy. Son frère cadet, René-Amable, prend alors la relève de la seigneurie.

René-Amable Boucher de Boucherville (1735-1812), seigneur de 1767 à 1812

Né au fort Frontenac (Kingston, Ontario) alors que son père était en mission, et décédé à Boucherville. Il épouse Madeleine Raimbault en 1770 et ils auront 11 enfants dont seulement quatre parviendront à l'âge adulte.

Pierre-Amable Boucher de Boucherville (1780-1857), seigneur de 1812 à 1854

Né et décédé à Boucherville. Il épouse Amélie Sabrevois de Bleury en 1812 et ils auront 10 enfants.

ÉPILOGUE

Pierre Boucher, père de famille aimant, homme modeste, honnête, ambitieux et respectueux a eu un parcours exemplaire. Véritable colonisateur, brave défenseur, habile négociateur, sa vie est imprégnée des principes de la foi chrétienne. Homme **de confiance, il a joué un rôle primordial dans l'histoire de la Nouvelle-France.**

Il se distingue par sa compétence, son courage et sa ténacité. La diversité et la richesse de ses interventions : la défense de Trois-Rivières, son ambassade auprès du roi Louis XIV et la publication de son livre ont permis de sauver la Nouvelle-France et de la développer.

Cet aïeul canadien, anobli par le roi de France, fut apprécié et admiré par ses contemporains dont les célèbres Jean de Brébeuf, Marguerite Bourgeoys, Jeanne **Mance, Marie de l'Incarnation, M^{gr} de Laval, Paul Chomedey de Maisonneuve et Marguerite d'Youville.**

Grand propriétaire terrien, il est l'un des hommes les plus importants et influents de son époque. Après une brillante carrière, il a dédié les cinquante dernières années de sa vie à développer et à administrer une seigneurie modèle selon sa propre conception.

Encore aujourd'hui, des descendants de la famille fondatrice ainsi que des descendants des premiers concessionnaires, qui ont défriché les premiers lots de cette seigneurie, habitent Boucherville.

M^{gr} Albert Tessier (1895-1976), **professeur d'histoire au séminaire de Trois-Rivières,** membre de la Société des Dix et de la Société royale du Canada écrivait :

« L'Histoire considère Pierre Boucher comme l'un des plus grands Canadiens qui aient existé et l'un de ceux qui a le plus fait pour sa patrie ».

Au fil des ans, la ville fondée par Pierre Boucher s'est développée de façon harmonieuse dans le respect du territoire et des citoyens, c'est l'une des dix plus anciennes villes du Québec. Le secteur du Vieux-Boucherville, situé en bordure du fleuve, avec ses rues étroites, ses maisons ancestrales et son église **historique, a conservé son charme d'antan. Il est considéré comme l'un des joyaux du patrimoine architectural québécois.**

Quelques descendants célèbres

Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye (1685-1749)
Né à Varennes et décédé à Montréal. Militaire, agriculteur, commerçant de fourrures, explorateur. De 1731 à 1737, il établit des comptoirs de fourrures entre les lacs Supérieur et Winnipeg. En 1743, il découvre **les montagnes Rocheuses et l'Ouest canadien. Il symbolise le courage et l'esprit d'aventure. Fils de René Gaultier de Varennes et de Marie-Ursule Boucher, petit-fils de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier.**



Sculpteur : Jean Bailleul, 1922

Photo : Christian Lemire, 2006

Répertoire du patrimoine culturel du Québec
© Ministère de la Culture et des Communications



Flore Barrette, s. g. m.

Marguerite d'Youville, 1959, ASGM

Sainte Marguerite d'Youville (1701-1771)

Née à Varennes et décédée à Montréal. Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville décide, en 1737, de se consacrer à Dieu et fonde la Congrégation des Sœurs de la Charité de l'Hôpital général de Montréal, dites Sœurs Grises. Déclarée vénérable en 1880, elle est **béatifiée en 1959 et canonisée en 1990. C'est la première sainte canadienne.** Fille de Christophe Dufrost de Lajemmerais et de Marie-Renée Gaultier de Varennes, petite-fille de Marie-Ursule Boucher et de René Gaultier de Varennes, arrière-petite-fille de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier.

Jacques-Timothé Boucher de Montbrun (1747-1826)
Né à Montréal et décédé à Nashville, Tennessee. Commerçant de fourrures, dirigeant de la Révolution américaine, lieutenant-gouverneur de l'Illinois, « **premier citoyen de Nashville** », il est considéré par les historiens comme « Le patriarche de Middle Tennessee ». Sa nombreuse descendance aux États-Unis modifie l'orthographe du nom pour, entre autres, Monbrun, Mumbrun, Monbreun et Demonbreun. Fils d'Étienne Boucher de Montbrun, petit-fils de Jean Boucher de Montbrun et arrière-petit-fils de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier.

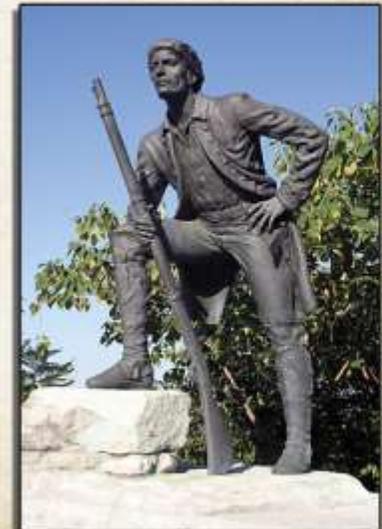
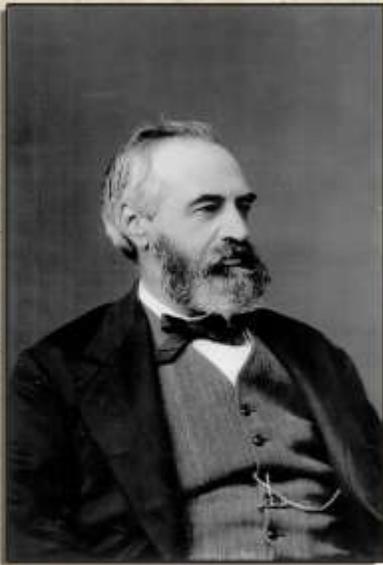


Photo : Wikimedia Commons



Bibliothèque et Archives Canada
Topley Studio

Charles-Eugène Boucher de Boucherville (1822-1915)
Né et décédé à Montréal, il est inhumé à Boucherville. Diplômé en médecine de McGill, il pratique à Christieville (Iberville). **En 1859, il s'installe à Boucherville et entame une carrière politique.** Il est élu premier ministre du Québec (1874-1878, 1891-1892) **et nommé sénateur de 1879 jusqu'à son décès.** Il est le fils cadet du cinquième seigneur, Pierre-Amable Boucher de Boucherville et de Marguerite-Amélie Sabrevois de Bleury, et descendant de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier, à la 6^e génération.

M^{gr} Alexandre-Antonin Taché (1823-1894)

Prêtre, oblat de Marie-Immaculée, homme politique et auteur. À la suite du décès de son père en 1826, sa mère déménage à Boucherville où il passe une enfance heureuse. Il a participé à la colonisation du Nord-Ouest du Canada. En 1871, il fut premier archevêque de Saint-Boniface. Il est le fils de Louise-Henriette Boucher de La Broquerie et de Charles Taché. Il descend de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier, à la 7^e génération. Son oncle, sir Étienne-Paschal Taché est **l'un des Pères de la Confédération.**



Société historique de Saint-Boniface
Collection générale de la SHSB



Photo : Wikimedia Commons

Frédéric Montizambert (1843-1929)

Né à Québec. Il est surintendant médical de la station de quarantaine de la Grosse-Île durant 30 ans, puis responsable de toutes les autres stations au Canada. Le médecin Frédéric Montizambert joue un rôle de précurseur dans le domaine de **la bactériologie et de l'épidémiologie.** **En 1899, il devient le premier directeur général de la Santé publique au pays.** Fervent défenseur de la médecine préventive, de la désinfection et de **la vaccination, ses découvertes l'ont fait connaître à travers le monde.** **Il a été intronisé au temple de la renommée médicale canadienne.** Il descend de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier, à la 6^e génération.

À la mémoire de PIERRE BOUCHER

Porte d'entrée de l'arrondissement historique de Trois-Rivières, la « nouvelle » Place Pierre-Boucher est inaugurée le 16 juin 2013. Situé à proximité, le Musée du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières devient, en 1934, le Musée Pierre-Boucher à la suite d'un don important de documents et souvenirs, offert par Montarville Boucher de la Bruère.



Photo : Sylvain Lizotte, Place Pierre Boucher, 2013
© Ministère de la Culture et des Communications



Alfred Laliberté, Pierre Boucher, bronze, 1922
Photo : Christian Lemire, 2006
Répertoire du patrimoine culturel du Québec
© Ministère de la Culture et des Communications

Une statue en bronze de Pierre Boucher, œuvre du sculpteur Alfred Laliberté, orne la façade du parlement à Québec. Elle est dévoilée le 22 septembre 1922. Pierre Boucher accompagne ainsi nos héros des premières heures, Champlain, Iberville, Frontenac, Jeanne Mance et plusieurs autres.

En 1927, l'église de Mortagne-au-Perche se dote d'un vitrail à la mémoire de Pierre Boucher. La partie supérieure le représente à La Rochelle à l'occasion de son départ pour la Nouvelle-France, en 1662, à la suite de son ambassade auprès du roi Louis XIV. Au-dessous, on a reconstitué le combat qu'il avait livré aux Iroquois, neuf ans plus tôt, pour défendre le poste de Trois-Rivières.

Une rue qui mène à l'église porte d'ailleurs le nom de l'illustre pionnier de la Nouvelle-France.



Photo : Perche-Canada

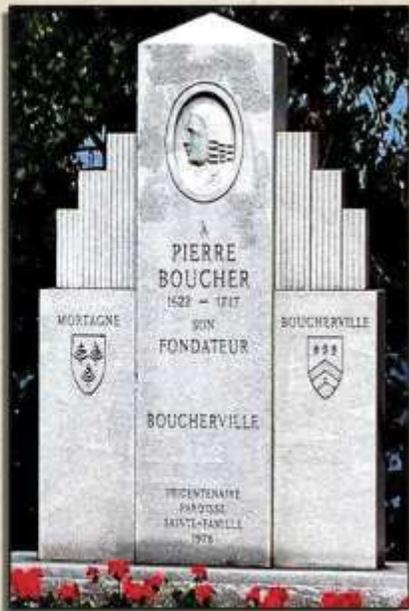


Photo : Jean Ross, 2003

Collection : Société d'histoire des Îles-Percées

Ce monument à la mémoire de Pierre Boucher est **inauguré en 1978, à l'occasion du tricentenaire de l'érection de la paroisse Sainte-Famille**. Conçu par le père Julien Désiel et fabriqué en granit de Barre par les artisans de Todoro et Bigras, il est situé sur un terrain cédé par la fabrique de la paroisse.

L'hôpital Pierre-Boucher, inauguré en 1982, est un important centre hospitalier situé à Longueuil.



Collection : CSSS Pierre-Boucher



Société d'histoire des Îles-Percées
Collection : Suzanne Gibeau Carignan

L'école Pierre-Boucher, inaugurée en 1961, est une école primaire, située à Boucherville, pouvant accueillir environ 350 élèves.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHER DE LA BRUÈRE, Fleurimont, *Bref aperçu généalogique et historique de Pierre Boucher, de sa famille et des Boucher de La Bruère 1635-1992*, s. éd., 1992, 389 pages.
- CONAN, Laure, *Silhouettes canadiennes*, Québec, Imp. l'Action sociale, 1917, 196 pages.
- DESJARDINS, Paul, S. J., *La résidence de Sainte-Marie-aux-Hurons*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, Un. de Sudbury, 1966, 46 pages.
- DOUVILLE, Raymond et Jacques-Donat CASANOVA, *La vie quotidienne en Nouvelle-France, Le Canada de Champlain à Montcalm*, Paris. Librairie Hachette, 1964, 268 pages.
- DUNANT, Jacques, *Boucher Boucherville 1667-1992*, Boucherville, Société d'histoire des Îles-Percées, 1992, 48 pages.
- DUNANT, Jacques, *Késsinnimek – Roots – Racines*.
- GAREAU, G.-Robert, *Pionniers de Boucherville 1673*, 2^e éd., Boucherville, Ass. des Familles Gareau Inc., 1997, 152 pages.
- GRENIER, Benoît, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012, 245 pages.
- HUGUET LATOUR, L.A., *Annuaire de Ville-Marie, Histoire de la paroisse de Boucherville*, Montréal, 1878, pp. 258 à 377.
- JETTÉ, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Presses de l'Un. de Montréal, 1983, 1176 p.
- LAFONTAINE, André, *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667*, Sherbrooke, A. Lafontaine, 1985, 414 p.
- LALANDE, Louis, *Une vieille seigneurie Boucherville*, Montréal, Cadieux et Derome, 1890, 403 pages.
- MITCHELL, Estelle, s. g. m., *Messire Pierre Boucher*, Montréal, Vac Offset Inc., 1980, 389 pages.
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES ÎLES-PERCÉES**, *Lustucru*, Boucherville, numéros 2, 4, 5, 7.
- SULTE, Benjamin, *Pierre Boucher et son livre*, Ottawa, Mémoires de la Société Royale du Canada, 2^e série, 1896, 168 pages.
- TRUDEL, Marcel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, 1973, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 pages.

AUTRES SOURCES :

Archives de la Congrégation de Notre-Dame.

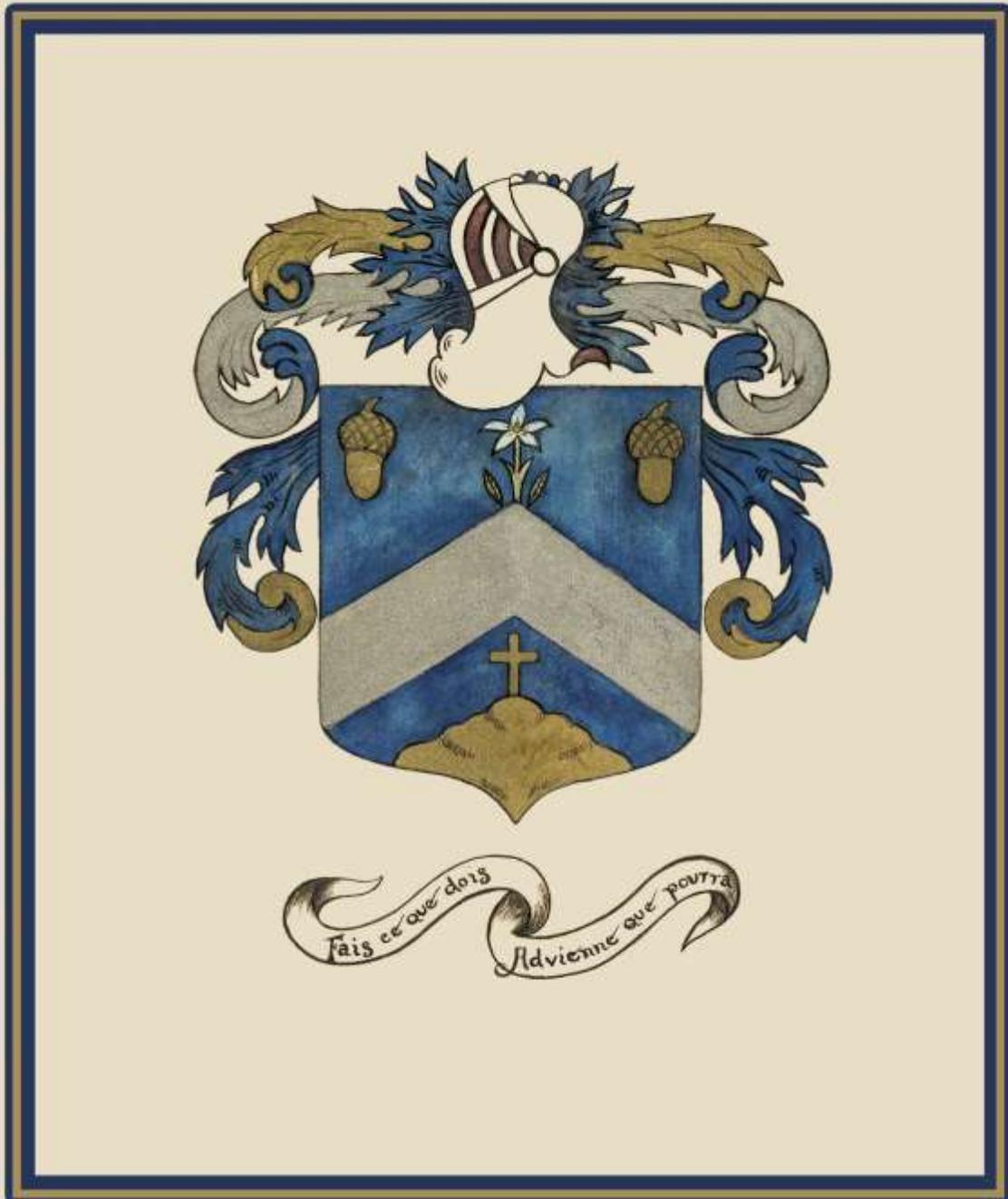
Archives de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

Archives de la Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville.

Archives du Séminaire de Trois-Rivières. Collection Montarville Boucher de La Bruère.

ARMOIRIES DE LA FAMILLE BOUCHER, copie des armoiries reçues par Pierre Boucher en 1708.
Document provenant de Tancrède Boucher de Grosbois datant de la deuxième moitié du 19^e siècle.
Archives de la Société d'histoire des Îles-Percées. Don de madame Andrée Lavallée.

ARMOIRIES DE LA FAMILLE BOUCHER



UN ÉCU D'AZUR À UN CHEVRON D'ARGENT SOMMÉ À LA POINTE D'UN LIS AU NATUREL, À CÔTÉ DE DEUX GLANDS D'OR ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN ROCHER DE MÊME D'UNE CROIX D'OR ET ÉCU TIMBRÉ D'UN CASQUE DE PROFIL ORNÉ DE SES LAMBREQUINS D'ARGENT, D'AZUR, D'OR.